

LE PRÉSENT EXPRIME-T-IL L'ACTUALITÉ ?

LA DOUBLE PERSPECTIVE DE L'ENCODAGE ET DU DÉCODAGE

Christian SURCOUF

École de français langue étrangère, université de Lausanne (Suisse)

christian.surcouf@unil.ch

Article paru dans l'ouvrage *Autour des langues et du langage - perspective pluridisciplinaire*, LOISEAU Mathieu et al. (Eds), Grenoble, Presses universitaires de Grenoble

<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/45/24/09/PDF/978-2-7061-1427-4.pdf>

Abstract : This article challenges the claim that the French present tense lacks temporal value. In elementary speech situation, while encoding information, reporting a fact contemporaneous with the moment of speech *always* requires the present tense, i.e. "Nowness" entails present tense. Therefore a notion of "nowness" pervades almost all uses of this tense, mainly *de dicto*, occasionally *de re*.

1. Introduction

Dans son article intitulé *Le prétendu "présent" de l'indicatif : une forme non déictique du verbe*, SERBAT (1988 : 33) déclare : « Le présent est rigoureusement étranger à la notion d'actuel, et, en général à toute notion d'époque ». En s'étayant notamment sur la constatation de KAHN (1954 : 59) : « Dans les *2000 phrases*, nous n'avons trouvé que 7 exemples de la simultanéité à peu près stricte du présent », TOURATIER (1996 : 95) conclut également : « un verbe au présent n'a par lui-même aucune valeur temporelle et ne contient nullement le morphème de signifié 'actuel' que les grammaires scolaires voudraient lui attribuer ».

Nous essaierons de montrer que ces affirmations résultent d'un raisonnement fusionnant deux perspectives divergentes et qu'en définitive le Présent¹ renvoie en son essence à l'actuel.

Pour définir l'assise temporelle sur laquelle se construit la communication verbale, nous invoquerons en premier lieu la notion de *présent psychologique* à l'origine de l'ancrage spatiotemporel caractéristique du *moment d'énonciation*. Dans le prolongement de ces considérations, la prise en compte de la situation pragmatique de communication permettra d'aborder la problématique du *temps grammatical* à travers le Présent, envisagé selon les perspectives de l'encodage et du décodage² de l'information dans une optique résolument référentialiste. En effet, la perception de la temporalité ne paraît pas concevable en dehors de la réalité à laquelle elle réfère.

2. Le présent psychologique et le moment d'énonciation

Malgré la place privilégiée qu'il occupe dans le fonctionnement des temps grammaticaux, le moment d'énonciation ne paraît guère susciter l'intérêt des linguistes. En témoigne notamment l'absence de consensus sur sa nature, oscillant entre *point* (p. ex. REICHENBACH, 1947) et *intervalle* (p. ex. GOSSELIN, 1996). Une première caractéristique semble pourtant s'imposer : il s'inscrit toujours dans le *présent du locuteur*, notion extralinguistique que la psychologie expérimentale va nous aider à mieux circonscrire. Notre conscience du présent,

¹ Écrit avec une majuscule, « Présent » renvoie au tiroir verbal.

² Dépourvue de biunivocité, la langue n'est pas un code. On utilisera toutefois les termes *encodage* et *décodage* pour leur symétrie.

présent psychologique (FRAISSE, 1957/1967) ou *présémantique* dans la terminologie de PÖPPEL s'assimilerait ainsi à une : « temporal platform for conscious activity [...] of approximately 2 to 3 seconds [...]. This universal integration process is automatic and pre-semantic, i.e. it is not determined by what is processed [...]. [It] provides a logistic basis for conscious representation, a working platform for our phenomenal present » (PÖPPEL, 2004: 298 & 300). Le *sens* permettrait alors d'assurer la continuité entre ces intervalles : « continuity is assumed to be the consequence of a semantic connection of what is represented within each subjective present » (PÖPPEL, 1997 : 60).

D'un point de vue linguistique, on peut tirer plusieurs conséquences de l'existence du présent psychologique : (1) il permet à toute énonciation d'être ancrée dans notre conscience *universelle* de l'espace-temps et (2) implique par là même une perception *partagée* de cet ancrage ; (3) l'évocation d'une durée supérieure à 3 secondes transiterait nécessairement par le sémantisme. Ces trois points établis, avant de mener notre réflexion sur le Présent (temps grammatical), définissons la situation de base de toute communication.

3. La situation de discours pur

D'un point de vue ontogénétique (et vraisemblablement phylogénétique), la langue ne semble pouvoir émerger qu'à partir de la situation minimale mettant *face à face* deux êtres humains s'exprimant oralement. Le locuteur et l'interlocuteur embrassent ainsi un même espace-temps étayé sur une conscience partagée – parce qu'universelle – du présent psychologique. Cette configuration par défaut constitue ce que nous appellerons la « situation de discours pur » (des réflexions dans ce sens existent chez ADAM, LUGRIN & REVAZ, 1998). Quels que soient les apports technologiques permettant le décalage spatiotemporel entre communicants (enregistrements scripturaux, magnétiques, informatiques, etc.), en tant que phénomène linguistique, le temps grammatical ne peut avoir émergé qu'à partir de cette configuration par défaut, base de notre réflexion.

4. Lexis et durée

Examiner l'expression de la temporalité *par* la langue requiert la prise en compte d'au moins deux phénomènes : (1) l'ancrage dans l'espace-temps du fait³ relaté, ainsi que (2) sa durée. Occupons-nous pour l'instant du second en précisant tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'une capacité inhérente à la langue d'évoquer *en soi* une quelconque durée. Par exemple, « étincelle » n'est pas plus long ou plus court que « flamme ». Seule notre représentation du monde nous autorise à penser que le référent prototypique du premier évoque une brièveté, improbable chez le second. Comme les recherches sur l'aspect lexical l'ont mis en évidence (voir notamment l'article fondateur de VENDLER, 1957, et les développements qu'il a suscités), les verbes ou les syntagmes verbaux eux aussi peuvent donner lieu à un comportement comparable. Ainsi « apercevoir » (classé parmi les « achèvements ») renverrait à une action plus fugace que « regarder » (« activité »)⁴. À une échelle supérieure mais toujours en amont de l'énoncé, ce constat vaut également pour la lexis⁵ (signalée entre crochets <>) : <La toupie/tourner> renvoie à un événement plus court que <La Terre/tourner>. Signalons enfin que même considérée en dehors de toute utilisation concrète, quel que soit le contexte, une lexis comme <Léo/apercevoir sa mère dans le jardin> décria

³ « Fait » est ici pris dans un sens large comme « ce qui peut être exprimé au moyen de la langue ».

⁴ Même si elle comprend souvent le trait [+ponctuel] ou son pendant [+duratif], la catégorisation en modes de procès ne procède pas uniquement de l'inférence de la durée (voir p. ex. VETTERS (1996 : 87-106) ou FUCHS (1991 : 9-17)).

⁵ Dans le sens de CULIOLI (1990 : 78) : « A lexis is not an utterance (énoncé). It is neither asserted nor unasserted, for it has not yet been situated (or located) within an enunciative space ».

toujours un procès plus court que la durée nécessaire à l'articulation de l'ensemble des mots servant à l'exprimer⁶. Bien que partiel, cet aperçu montre qu'une orientation temporelle, en l'occurrence la durée, existe déjà au niveau du mot, du syntagme et de la lexis (l'importance de ce constat apparaîtra dans les exemples 1 à 4 en 5.1). D'autre part, en ce qui concerne (1), comme le remarque KLEIN (1994 : 36), « Lexical contents by themselves are not directly linked to time. [...] the content <*the apple fall on the head*> is not earlier or later than the content of <*Peter eat a banana*> ». Pour pouvoir renvoyer à une période précise, la lexis doit être repérée dans le temps. En l'absence de chronologie universelle absolue qui rendrait possible un tel repérage, seul le moment d'énonciation – partagé grâce à la conscience intersubjective du présent psychologique – pourra, en situation de discours pur, remplir cette fonction.

Abordons maintenant la problématique du Présent qui, avec les déictiques temporels, permet de situer le « fait » relaté par rapport au moment d'énonciation.

5. L'effectivité du sémantisme de la lexis et le Présent

5.1. La perspective de l'encodage

Envisageons une situation de discours pur (cf. 3) où A, témoin direct de la scène suivante, désire en faire part verbalement à B :



Schématiquement, on peut imaginer les étapes ci-dessous :

1. A identifie Léo et construit la lexis <Léo/cuisiner>.
2. A transforme cette lexis en phrase pour signifier à B que son contenu sémantique renvoie à une réalité contemporaine du moment d'énonciation.
3. A énonce : « Léo cuisine. ».

Une remarque importante s'impose ici. À l'exception du Présent (ou de sa forme progressive en « être en train de »), A ne peut recourir à aucun autre tiroir verbal. En effet, parmi les énoncés suivants, aucun ne permet la description de cette réalité : Léo cuisinait/avait cuisiné/a cuisiné/cuisina/eut cuisiné/cuisinera/aura cuisiné/va cuisiner/vient de cuisiner/aurait cuisiné/cuisinerait, etc. Dans la situation de discours pur, en *encodage*, s'ensuit donc l'implication suivante :

1 Le sémantisme de la lexis renvoie à une réalité contemporaine du moment d'énonciation ⇨ Présent

Comme en témoignent les exemples 1 à 4, ce principe demeure valide en dépit de la grande disparité de durée impliquée par les lexis :

1. <Je/te baptiser Aélia> ⇨ Je te baptise Aélia.
2. <Je/avoir un frisson> ⇨ J'ai un frisson.
3. <Je/avoir les yeux verts> ⇨ J'ai les yeux verts.
4. <La Terre/tourner> ⇨ La Terre tourne.

Si les durées de 1 et 2 peuvent se concevoir comme directement perceptibles grâce à notre conscience du présent, il est évident que même en y adjoignant la mémoire, il est impossible

⁶ Cet « inconvéient » inhérent à tous les achèvements rend délicate leur narration *en direct*. Par exemple, dans : « Il entre dans sa voiture, claque la portière et démarre. », il est probable que le récit soit en retard (ou en avance par anticipation déterministe de la part du locuteur) sur le déroulement réel des événements. En ce sens l'utilisation du Présent pour les achèvements s'avère toujours problématique puisque l'évènement est susceptible de se terminer avant l'énoncé qui le relate. Ceci expliquerait qu'un énoncé tel que « J'arrive à l'instant. » soit synonyme de « Je viens d'arriver. », alors que « Je cours à l'instant. » est en revanche impossible. Pour cette raison, notre raisonnement s'établirait essentiellement sur les états, accomplissements et activités (cf. §7).

de percevoir *en tant qu'unité* l'intégralité des instants sous-entendus par 3 et 4. Seul le *contenu sémantique* de la lexis basé sur notre connaissance du monde permet d'y parvenir. Aussi adhérons-nous au point de vue de COMRIE : « the present tense refers only to a situation holding at the present moment, even when that situation is part of a larger situation that occupies more than just the present moment ». En effet, en 3 et 4, le Présent se contente de signaler que le sémantisme des lexis <Je/avoir les yeux verts> et <La Terre/tourner> renvoie à une réalité *contemporaine* du moment d'énonciation (pour un raisonnement similaire à propos de « now », voir ORIGGI & SPERBER, 2000 : 158). En conséquence, il est normal que, parmi les 2000 phrases de son corpus, KAHN (1954 : 59-60) ne trouve que sept cas de « simultanéité plus ou moins stricte entre la durée du moment de la parole et la durée référée » (ici, elle serait stricte avec le performatif en 1 et, probable en 2). Par ailleurs, contrairement aux affirmations de SERBAT (1988) et de TOURATIER (1996), en encodage, comme l'attestent ces exemples, le Présent *n'est pas* « étranger à la notion d'actuel » (SERBAT, 1988 : 33) ; c'est en fait le seul tiroir verbal à permettre d'explicitier l'actualité d'une information⁷. En somme, les arguments avancés par KAHN, SERBAT et TOURATIER pour nier au Présent sa valeur d'actualité semblent faire abstraction de cette première donnée et puiser leur justification dans la perspective du décodage.

5.2. La perspective du décodage

Si en encodage, lorsque le sémantisme de la lexis renvoie à une réalité contemporaine du moment de l'énonciation, l'énoncé appelle obligatoirement l'utilisation du Présent (« Léo cuisine. »), lors du *décodage*, la réciproque n'est pas toujours vraie. En témoignent notamment les deux contre-exemples suivants :

5. Demain, Léo cuisine.

6. Hier, je rentre chez moi, Léo cuisine un petit plat⁸, et puis tout à coup il me dit...

En 5 et 6, malgré l'emploi du Présent dans l'énoncé, l'interprétation qui procéderait du cheminement inverse de l'implication **1** est bloquée par l'utilisation des déictiques temporels *demain* et *hier*. Faisant office d'« introducteurs » à un « espace mental » (voir FAUCONNIER, 1984 : 32-33), *hier* et *demain* projettent l'interlocuteur dans un univers non-contemporain du moment d'énonciation et neutralisent ainsi le sémantisme du Présent observé dans l'implication **1**, que nous rappelons ici :

1 Le sémantisme de la lexis renvoie à une réalité contemporaine du moment d'énonciation ⇨ Présent

En ce sens, en décodage, étant donné les restrictions relevées dans les exemples 5 et 6, l'implication réciproque de **1** n'est pas valide :

2 Présent ⇨ Le sémantisme de la lexis renvoie à une réalité contemporaine du moment d'énonciation

En somme, l'équivalence suivante est invalide :

1 & 2 Présent ⇨ Le sémantisme de la lexis renvoie à une réalité contemporaine du moment d'énonciation

⁷ Les quelques rares exceptions demanderaient une analyse approfondie qui sort du cadre de cet article. Propres à des situations bien spécifiques, signalons par exemple les énoncés : « Je voulais/voudrais/aurais voulu un pain. », « J'avais une question ! ». On peut d'ailleurs d'emblée remarquer que : « Il voulait un pain » ne semble déjà plus interprétable comme actuel.

⁸ Apparaît ici une première restriction dans l'usage du Présent pour relater une histoire dans le passé. En effet, il est impossible de conserver l'*activité* <Léo/cuisiner> qu'il nous a fallu remplacer par l'*accomplissement* <Léo/cuisiner un petit plat>. Le maintien de l'*activité* aurait demandé le recours à l'*Imparfait* : « Hier, je rentre chez moi, Léo *cuisinait*, [...] » (à ce propos, voir CULIOLI 1999 : 136). De plus, l'utilisation du Présent avec *hier* exige un marquage intonatif particulier et l'élaboration d'un récit composé de plusieurs propositions (cf. §6.1).

Cependant, comme l'atteste l'implication **1**, il n'est pas possible d'en déduire, à l'instar de SERBAT (1988 : 33) que « le présent est rigoureusement étranger à la notion d'actuel, et, en général à toute notion d'époque ». En situation de discours pur, relater un état du monde *actuel*, c'est-à-dire contemporain du moment d'énonciation requiert toujours le Présent (voir la note 7 pour quelques exceptions). Le Présent n'est donc pas « étranger à la notion d'actuel », il est au contraire le seul à autoriser son expression en encodage. Une position radicalement contraire à celle de SERBAT s'avère tout aussi inappropriée : « Chaque fois qu'un locuteur emploie la forme grammaticale de "présent" (ou son équivalent), il situe l'évènement comme contemporain de l'instance du discours qui le mentionne. » (BENVENISTE, 1974 : 73). Ici, BENVENISTE semble considérer que l'implication **1** admettrait *toujours* (« chaque fois ») une réciproque, qui aboutirait alors à la validité de l'équivalence **1 & 2**. Bien qu'un énoncé tel que « Léo cuisine. » puisse effectivement impliquer la contemporanéité de l'activité culinaire de Léo avec le moment d'énonciation, comme les exemples 5 et 6 le démontrent, l'utilisation du Présent ne permet pas *systématiquement* de situer « l'évènement comme contemporain de l'instance du discours qui le mentionne ». La reformulation suivante de la citation de BENVENISTE rectifierait la confusion et correspondrait alors à l'implication **1** : « Chaque fois que le locuteur veut exprimer un évènement contemporain de l'instance du discours, il *doit* employer le Présent ».

6. Incidence des indications temporelles sur le Présent

6.1. *Le cas du déictique temporel passé : hier*

Si, comme le soutient TOURATIER (1996 : 96), le Présent est « dépourvu de signifié propre [et] est [...] apte à apparaître dans les types d'énoncés les plus divers, voire les plus curieux au point de vue de la temporalité », comment expliquer les différences d'acceptabilité des deux exemples suivants ?

5. Demain, Léo cuisine.
7. *Hier, Léo cuisine.

En effet, contrairement à 5, 7 ne peut fonctionner de façon autonome. Quelle est donc l'origine de l'incompatibilité du Présent avec *hier* en 7 et de sa compatibilité avec *demain* en 5 ? Un changement dans la catégorie du mode de procès ne modifie en rien l'incompatibilité du Présent avec *hier* dans un énoncé autonome :

8. *Hier, Léo perd sa clé. (achèvement)
9. *Hier, Léo est malade. (état)
10. *Hier, Léo cuisine un petit plat. (accomplissement)

Si contrairement à TOURATIER, et conformément à l'implication **1**, on reconnaît au Présent une valeur d'actualité, il devient alors possible d'expliquer le conflit entre le Présent et *hier* dans les exemples 7 à 10. Examinons le cas de 7. En situation de discours pur, le déictique *hier* renvoie obligatoirement au passé et crée un espace mental devant inclure l'évènement évoqué par la lexis <Léo/cuisiner>. Or, la proposition au Présent « Léo cuisine. » renvoie par défaut à un évènement contemporain du moment d'énonciation, la rendant incompatible avec *hier*. En tant que déictique du passé, *hier* requerrait l'utilisation du Passé composé : « Hier, Léo a cuisiné ». Toutefois, comme l'attestait déjà l'exemple 6 (cf. note 8), la valeur d'actualité du Présent peut être contrecarrée par une forme de « mise en récit »⁹. Ce récit dramatisé¹⁰ devra comprendre un minimum de deux propositions au sein desquelles les

⁹ En effet, ni le *temps de re* ni le *temps de dicto* ne sont ici actualisés (pour ces notions, cf. §6.2).

¹⁰ Par exemple, la suite « Hier, je rentre chez moi. Je ferme la porte. » ne semble pas répondre aux critères de « mise en intrigue » constitutifs du récit (à ce sujet, voir ADAM, 1992 : 51-58).

verbes d'accomplissement et d'achèvement pourront apparaître au Présent. L'énoncé 12 se démarque ainsi de 11 par son acceptabilité.

11. *Hier, je rentre chez moi.
12. Hier, je rentre chez moi ; l'appartement était/*est complètement inondé !

Penchons-nous maintenant sur la question du futur.

6.2. *Le cas du déictique temporel futur : demain*

Si l'on maintient que le Présent possède une valeur d'actualité, pourquoi s'utilise-t-il apparemment sans problème avec *demain* ?

5. Demain, Léo cuisine. (activité)
13. Demain, Léo rentre tard. (achèvement)
14. Demain, Léo est libre. (état)
15. Demain, Léo cuisine un petit plat. (accomplissement)

À l'inverse des occurrences avec *hier* (appelant le plus souvent l'utilisation du Passé composé ou de l'Imparfait) qui inscrivent le fait ou l'évènement dans l'espace-temps, l'espace mental introduit par *demain* relève toujours du conjectural et n'autorise pas cette inscription spatiotemporelle. Ainsi, alors qu'une assertion renvoyant au passé se révèle automatiquement¹¹ soit vraie, soit fautive (« Hier, Léo a cuisiné. » est vrai si l'évènement dénoté par la lexis <Léo/cuisiner> a eu lieu la veille du moment d'énonciation), dès qu'il s'agit de l'avenir, cette possibilité est exclue. L'énoncé « Demain, Léo cuisine. » ne peut faire l'objet d'aucun jugement de vérité ; il se contente en effet de stipuler *au moment d'énonciation* un ordre des choses présumé *par le locuteur* en vertu de ses connaissances du monde. Aussi, quel que soit le contexte, l'assertion suivante paraît-elle difficilement concevable en raison de l'imprédictibilité de l'évènement décrit :

16. ?? Demain, Léo a un accident de train.

Mais alors quel rôle joue le Présent dans les exemples 5, 13, 14 et 15 ? Peut-on encore parler de valeur d'actualité ? Pour répondre à cette question, il nous faut recourir aux notions de « temps de *dicto* » et « temps de *re* » reconsidérées par MARTIN. Dans le cas de l'utilisation du Présent seul (donc en conformité avec l'implication **1**), MARTIN (1985 : 25) explique :

Je tiens la proposition *Pierre est à Paris* pour vraie aussi longtemps (temps de *dicto*) que j'ai toutes raisons de penser que Pierre est effectivement à Paris [=temps de *re*]. [...] En d'autres termes, j'assume (p) aussi longtemps que sa vraisemblance ne me paraîtra pas en cause. Mais dès lors que Pierre aura quitté Paris, cette proposition sera fautive, et il me sera impossible de la prendre en charge. Temps de *re* et temps de *dicto* paraissent donc se confondre.

Si l'on transforme maintenant l'énoncé de MARTIN en « Demain, Pierre est à Paris. », alors le temps de *re* n'a plus d'existence puisque l'état de fait dénoté par la lexis <Pierre/être à Paris> ne s'inscrit pas dans l'espace-temps au moment de l'énonciation. Demeure néanmoins le temps de *dicto* durant lequel le locuteur tiendra pour vraie la proposition « Demain, Pierre est à Paris. ». En somme, en accord avec LE GOFFIC & LAB (2000 : 96) : « Le présent du p.p.f. [=praesens pro futuro] est celui de l'assertion : le sujet énonciateur affirme une vérité *actuelle* pour lui, bien que de réalisation (d'effectuatio) différée » (nous soulignons). Ici encore c'est en vertu de sa valeur d'actualité que le Présent peut remplir cette fonction.

¹¹ La vérité résulte toujours d'un consensus plus ou moins étendu à propos des connaissances du monde. Les connaissances du futur n'existent pas mais résultent de spéculations déterministes.

6.3. Autres interférences sur le Présent

Outre ces interférences engendrées par des indications temporelles explicites, certaines autres caractéristiques de la lexis peuvent également inhiber le *temps de re* au profit du *temps de dicto*. Considérons l'énoncé suivant :

17. Le midi, Léo cuisine.

Bien que, comme l'atteste la proposition « Léo cuisine. », la lexis <Léo/cuisiner> ne puisse normalement référer qu'à un événement unique, la spécification temporelle « le midi » lui confère d'emblée un statut multiple (comparable au phénomène de pluriel linguistique). Quoiqu'il soit effectivement possible de se prononcer sur la valeur de vérité de l'énoncé 17, déclarer qu'il est vrai n'implique pas que l'événement dénoté par la lexis est contemporain du moment d'énonciation. En effet, seule la valeur de vérité de l'assertion au moment d'énonciation peut être évaluée. Comme dans les cas entrevus en 6.2, la composante actuelle du Présent renvoie ici au *temps de dicto*. En somme, plus on s'éloigne de la perspective référentialiste, plus on s'achemine vers l'abstraction, où seul le *temps de dicto* s'avère déterminant. Ainsi dans la définition proposée en 18, la notion même de *temps de re* n'a plus lieu d'être.

18. La Terre est une planète du système solaire.

7. Conclusion

Loin d'être exhaustif, cet examen montre que le Présent conserve dans la plupart des cas sa valeur d'actualité¹² issue de l'implication **1** caractéristique de l'encodage en situation de discours pur. Lui dénier cette valeur sous prétexte qu'il se rencontre dans une grande diversité de contextes temporels paraît dès lors peu justifié. S'il en était dépourvu, pourquoi engendrerait-il des conflits avec certains déictiques temporels comme dans : « *Hier, Léo cuisine. » ? CHEVALIER (1996 : 85) n'a-t-il pas raison de nous avertir qu'il vaut mieux :

évite[r] d'en arriver à cette posture pour le moins étrange [...] qui consiste, au vu de phrases pour partie semblables, pour partie distinctes, à imputer les différences [...] non point aux éléments effectivement dissemblables mais, au contraire, aux éléments communs à ces phrases.

Aussi semble-t-il plus raisonnable d'aborder la description des tiroirs verbaux en souscrivant à la remarque de COMRIE (1985 : 39) : « it is misleading to use collocation with time adverbials as a mechanical test for establishing the meaning of tenses ». La détermination des traits caractéristiques du Présent devrait donc se baser sur l'observation prioritaire d'énoncés simples du type : « Léo crie. », « 2 et 2 font 4. », etc. Néanmoins, un énoncé dépourvu d'indications temporelles explicites ne garantit pas l'absence d'influence sur son comportement temporel. La situation de discours pur s'inscrit en effet dans l'*espace-temps*, et le non-ici peut renvoyer à un non-maintenant comme l'attestent les exemples suivants avec *sortir*. En tant qu'achèvement (cf. note 6) *sortir* donne lieu à deux (voire trois) interprétations temporelles opposées tributaires de la préposition : « Léa sort *en* boîte. » (procès futur ou habituel) et « Léa sort *de* boîte. » (procès passé). Dans chacune de ces interprétations, le *temps de dicto* permet l'utilisation du Présent. Il en est de même dans un énoncé dépourvu d'indication spatiotemporelle explicite comme « Il répare *les* voitures. », où selon toute vraisemblance, la marque de pluriel indique une répartition *dans le temps* qui diverge de l'uni(cité) temporelle de « Il répare *la* voiture. ». Dans ces exemples, si le Présent ne permet pas d'asserter que l'événement dénoté par le sémantisme de la lexis est

¹² Il est probable que le Présent dit « narratif » incarne lui aussi une forme d'actualisation. Cette question demandant à être approfondie, nous l'avons écartée faute de place.

contemporain du moment d'énonciation (*temps de re*), il actualise en revanche le *temps de dicto*.

En dépit de sa position d'observateur inhérente au travail de description (perspective de décodage), comme le montre l'influence de l'implication **I** dans le comportement temporel du Présent, le linguiste doit également envisager les stratégies d'encodage de l'information.

Enfin, cette analyse montre que, même s'il paraît souvent commode de qualifier le Présent de « gnomique », « historique », « panchronique », etc., ces qualités ne découlent nullement du sémantisme du tiroir verbal mais de celui de sa lexis ou du contexte pragmatique dans lequel il apparaît.

Références

- ADAM, Jean-Michel (1992). *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan.
- ADAM, Jean-Michel, LUGRIN, Gilles & REVAZ, Françoise (1998). Pour en finir avec le couple récit/discours, *Pratiques 100 - Les Temps verbaux*, 81-98.
- BENVENISTE, Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris : Gallimard.
- CHEVALIER, Jean-Claude (1996). De Guillaume à une linguistique du signifiant, *Modèles linguistiques 33 - Temps et langage (III)/L'invariant*, 77-92.
- COMRIE, Bernard (1985). *Tense*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CULIOLI, Antoine (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1*. Paris/Gap : Ophrys.
- CULIOLI, Antoine (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage, Tome 2*. Paris/Gap : Ophrys.
- FAUCONNIER, Gilles (1984). *Espaces mentaux*. Paris : Minuit.
- FRAISSE, Paul (1957/1967). *Psychologie du temps*, Paris : Presses Universitaires de France.
- FUCHS, Catherine (1991). Les typologies de procès : un carrefour théorique interdisciplinaire, in *Les Typologies de procès*, FUCHS Catherine (Ed.). Paris : Klincksieck, 9-17.
- GOSSELIN, Laurent (1996). *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- KAHN, Félix (1954). *Le système des temps de l'indicatif*. Genève : Droz.
- KLEIN, Wolfgang (1994). *Time in language*. London: Routledge.
- LE GOFFIC, Pierre & LAB, Frédérique (2000). Le présent « pro futuro », *Cahiers Chronos 7 - Le présent en français*, 77-98.
- MARTIN, Robert (1985). Langage et temps de dicto, *Langue française 67 - La pragmatique des temps verbaux*, 23-37.
- ORIGGI, Gloria & SPERBER, Dan (2000). Evolution, communication and the proper function of language, in *Evolution and the Human Mind: Language, Modularity and Social Cognition*, CARRUTHERS Peter & CHAMBERLAIN Andrew (Eds). Cambridge : Cambridge University Press, 140-169.
- PÖPPEL, Ernst (1997). A hierarchical model of temporal perception, *Trends in Cognitive Sciences 1- 2*, 56-61.
- PÖPPEL, Ernst (2004). Lost in time: a historical frame, elementary processing units and the 3-second window, *Acta Neurobiologiae Experimentalis 64-3*, 295-301.
- REICHENBACH, Hans (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New York/London : The Free Press/Collier-Macmillan.
- SERBAT, Guy (1988). Le prétendu « présent » de l'indicatif: une forme non déictique du verbe. *L'information grammaticale 38 - Temps verbaux et temporalité*, 32-35.
- TOURATIER, Christian (1996). *Le système verbal français*. Paris : Armand Colin.
- VENDLER, Zeno (1957). Verbs and Times, *Philosophical Review 66*, 143-160.
- VETTERS, Carl (1996). *Temps, aspect et narration*. Amsterdam : Rodopi.